

Comment s'inscrire

Il existe deux façons simples de s'inscrire :



SITE SÉCURISÉ

1. Allez à desjardinsassurancevie.com/adherent.
2. Cliquez sur **Accéder aux services en ligne**, puis sur **Inscrivez-vous maintenant**.



APPLICATION MOBILE

1. Téléchargez l'application **Réclamation 360°** dans l'App Store (iOS) ou Google Play (Android).
2. Une fois sur l'écran d'ouverture de session de l'application, appuyez sur **Inscrivez-vous!**.

Pour vous inscrire, vous aurez besoin de vos numéros de contrat et de certificat. Ceux-ci figurent sur votre attestation d'assurance ou sur votre carte de paiement, si vous en avez une. Votre employeur peut également vous fournir cette information.



Nous joindre

Vous avez des questions relatives à votre dossier d'assurance, à vos réclamations ou à nos services en ligne?

Nous sommes là pour vous aider.

Pour trouver nos coordonnées, cliquez sur Nous joindre sur le site sécurisé destiné aux adhérents ou sur l'application Réclamation 360°.

Inscrivez-vous dès maintenant!
desjardinsassurancevie.com/adherent



Assurances

Vie • Santé • Retraite

MC Marque de commerce propriété de Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013

iOS est une marque déposée par Cisco, enregistrée
aux États-Unis et dans d'autres régions.

MC Android est une marque de Google Inc.



Services en ligne

UNE FAÇON SIMPLE
DE GAGNER DU TEMPS



Assurances

Vie • Santé • Retraite

Nos services en ligne facilitent la gestion de votre dossier d'assurance.

Ils vous procurent la rapidité et la flexibilité que vous recherchez.

Des outils performants à portée de main

Nos services en ligne vous permettent d'accéder à votre dossier d'assurance quand vous le souhaitez. Profitez aussi de plusieurs fonctionnalités¹ pratiques pour économiser du temps et être un consommateur avisé en matière de soins de santé.

Site sécurisé destiné aux adhérents

- Faites vos réclamations pour la plupart des soins de santé, y compris les soins de la vue, les soins dentaires et les frais de médicaments
- Utilisez votre compte de dépenses de frais de santé et votre compte mieux-être, et consultez leur solde
- Gérez vos personnes à charge
- Adhérez au dépôt direct
- Imprimez votre carte de paiement
- Vérifiez la couverture de vos médicaments
- Accédez à vos bordereaux explicatifs
- Obtenez vos rapports des réclamations aux fins de l'impôt
- Accédez à la plateforme À votre santé 360°^{MC}

Application Réclamation 360°

- Faites vos réclamations pour plusieurs soins de santé, dont les soins de la vue
- Localisez des professionnels de la santé offrant la réclamation au point de service
- Visualisez votre carte de paiement
- Utilisez votre compte de dépenses de frais de santé et consultez son solde
- Accédez à notre simulateur de coûts de médicaments 360° avec localisateur de pharmacies
- Accédez à la plateforme À votre santé 360°

Application Solution Voyage Desjardins

- Ayez sous la main votre fiche santé traduite en plusieurs langues
- Recevez une aide d'urgence en tout temps
- Localisez l'hôpital le plus proche
- Obtenez des conseils et des renseignements utiles

Nos applications mobiles sont gratuites et adaptées aux téléphones et tablettes iOS et Android^{MC}.

Un choix avantageux, écologique et sécuritaire

Le mode de remboursement le plus rapide

Pour faire vos réclamations en ligne, vous devez d'abord vous inscrire au dépôt direct à partir du site sécurisé ou de l'application Réclamation 360°. Vous recevrez ensuite vos remboursements dans votre compte bancaire et serez informé par courriel dès que nous aurons traité vos réclamations.

Une plateforme sécuritaire

Toutes nos plateformes sont dotées de protocoles de chiffrement robustes qui protègent vos renseignements personnels. Vous pouvez donc naviguer en toute quiétude en sachant que vos opérations s'effectuent dans un environnement hautement sécuritaire et confidentiel.

¹ L'accès à certaines fonctionnalités peut varier selon le régime ou la province.